



Mairie de BARBAZAN

202428

Grand Rue Saint-Michel - 31510 BARBAZAN

T.05.61.88.30.06 - Mel: accueil@mairie-barbazan.fr

STATION THERMALE CLASSEE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Madame le Maire,

DEMANDEUR

Je soussigné(e),

Monsieur Dominique GUET JOHAN, J&I AMERICAN VINTAGE

Profession : restaurateur

Domicilié(e) : 6, Hameau de Burs 31510 BARBAZAN (Haute-Garonne FRANCE)

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3311 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 2ème catégorie à Barbazan - Parc des Thermes.

Du 08 juin 2024 à 18 heures 00

Au 09 juin 2024 à 02 heures 00

Pour le motif Concert Salut les P'tits Clous

Veuillez agréer, Madame le Maire,, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 06 juin 2024
Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Maire BARBAZAN

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu

Vu

Vu

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique - Monsieur Dominique GUET JOHAN, J&I AMERICAN VINTAGE 6, Hameau de Burs 31510 BARBAZAN (Haute-Garonne FRANCE) est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 2ème catégorie.

Du 08 juin 2024 à 18 heures 00

Au 09 juin 2024 à 02 heures 00

Pour le motif Concert Salut les P'tits Clous à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à BARBAZAN, le 06 juin 2024

Le Maire

